

Ecole maternelle  
1 rue des écoles  
78660 ALLAINVILLE AUX BOIS  
Tél. : 01.30.59.11.47

## RENTREE SEPTEMBRE 2021

### Inscriptions

Commune d'Allainville aux bois: enfants nés en 2016-2017-2018  
Commune de Boinville le Gaillard : enfants nés en 2016-2017-2018  
Commune de Paray Douaville : enfants nés en 2016-2017-2018  
Commune d'Orsonville : enfants nés en 2016-2017-2018

*Les enfants déjà scolarisés à l'école maternelle d'Allainville aux bois en 2020-2021 ne sont pas concernés par ces démarches.*

Au vu de la situation sanitaire, voici la procédure pour inscrire votre enfant à l'école pour la rentrée prochaine :

Dans un premier temps, merci de bien vouloir me faire parvenir les documents ci-dessous :

- soit en version papier (à déposer dans la boîte à lettre de l'école)
- soit par mail (sous format **.pdf**) à l'adresse suivante :  
[0780297z@ac-versailles.fr](mailto:0780297z@ac-versailles.fr)
- Fiche de renseignement complétée et **signée par tous les représentants légaux.**
- Une copie du **carnet de santé** avec les vaccinations à jour, sauf contre indication médicale ou un certificat de votre médecin certifiant que les vaccinations sont à jour.
- Les copies des pages **du livret de famille** (enfant et parents)
- Une copie d'**un justificatif de domicile**
- En cas de séparation des parents : **une copie du jugement mentionnant la garde de l'enfant.**
- En cas de scolarisation antérieure dans une autre école : **un certificat de radiation de l'école précédente** ainsi que le cahier de progrès (Il sera à transmettre à l'école, par courrier courant juin 2021)

Dans un deuxième temps, lorsque la situation s'améliorera, je vous contacterai pour prendre un rendez-vous.

Si vous avez des questions, je reste joignable soit par téléphone entre 12h00 et 13h00, soit par mail.

Merci d'avance,  
Mme Fouret  
Directrice

